



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Projet de Transport Multimodal Accord de Don IDA N°H 5950-DRC

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

AMI N°042-078/IDA/MSA/AOR/PTM-SNCC/DVT/2013 du 11 octobre 2013

« Service de consultants - Contrôle des Travaux de Voie et de Fabrication de Traverses en Béton Bi-Blocs, pour le compte de la SNCC »

Cette sollicitation à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié le 6 mai 2010.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un Don de l'Association internationale de développement (IDA), pour financer le Projet de Transport Multimodal, en sigle PTM et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat de Service de consultants pour le contrôle des travaux de voie et de fabrication de traverses en béton bi-blocs, pour le compte de la SNCC.

Les services de consultant (« Services ») comprennent :

- Le contrôle et suivi des travaux de voie notamment :
 - le renouvellement complet de la voie sur 107,000 km de voie ;
 - le confortement de voie sur 245,400 km qui se traduit par le remplacement partiel des matériels voie et par le traitement de la géométrie de la voie ;
 - la réparation sur 182,790 km de voie qui se traduit par l'amélioration des voies renouvelées par réalisation des travaux de finition qui ont été suspendus ;
 - la sécurisation de voie sur 165,400 km de voie.

- Et le contrôle et suivi de la production de traverses en béton armé.

La durée de la mission est détaillée ci-après et les délais ne sont pas cumulables :

- le renouvellement complet de la voie sur 107,000 km de voie : 32 mois.
- le confortement de voie sur 245,400 km qui se traduit par le remplacement partiel des matériels voie et par le traitement de la géométrie de la voie : 22 mois.
- la réparation sur 182,790 km de voie qui se traduit par l'amélioration des voies renouvelées par réalisation des travaux de finition qui ont été suspendus : 22 mois.
- la sécurisation de voie sur 165,400 km de voie : 10 mois.
- le contrôle et suivi de la production de traverses en béton armé : 15 mois.

L'Unité de Projet basée à Lubumbashi, en sigle UPL, invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. L'évaluation des Manifestations d'Intérêt portera sur :

A. Expérience en maîtrise d'œuvre : Spécialiste dans la conception et le contrôle des travaux de voie ferrée et de génie civil depuis plus de 5 ans.

B. Références en Contrôle et Coordination des travaux de voie : Projets de contrôle des travaux de voie d'au moins 100 km et de génie civil avec des ouvrages d'art. Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, la page du montant du marché et la page de signatures du marché enregistré y afférent. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- la copie du procès-verbal de réception définitive ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage.

C. Capacité Financière : Moyenne des chiffres d'Affaires des deux meilleures des cinq dernières années supérieures à 600.000 USD.

En cas de groupement, un Consultant peut s'associer avec un ou plusieurs Consultants. Le Chef de file doit satisfaire aux critères A, B et C. Les autres membres du groupement doivent satisfaire aux critères A et B.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des crédits et Dons de l'IDA », édition de mai 2004, révisée en octobre 2006, et mai 2010 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode **Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans les Directives : « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des crédits et Dons de l'IDA », édition de mai 2004, révisée en octobre 2006, et mai 2010.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : *08 h à 12 h et de 15 h à 17h, heure locale.*

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le **28 octobre 2013 à 14 h, heure locale.**

L'adresse est :

Attn : Michel MULONGO KASONGO
Coordinateur de l'UPL
Projet de Transport Multimodal
Unité de Projet basée à Lubumbashi - UPL
s/c SNCC - Bâtiment de la Direction Générale
115 Place de la Gare, Lubumbashi,
République Démocratique du Congo
Téléphone : +243 81 548 88 03 / +243 99 994 35 89
E-mail : upl.ceptm@gmail.com avec copie à mikemulongo7@yahoo.fr
et upl.rpm@gmail.com